



Festival Francophone 50+ C.-B.

Programme d'hébergement à domicile

www.ff50plus.ca / festival50plus@afracb.ca / 778.747.0138

RÈGLES DU PROGRAMME

INTRODUCTION



L'Assemblée francophone des retraité(e)s et aîné(e)s de la Colombie-Britannique (AFRACB) en collaboration avec la Société francophone de Maillardville (SFM) vous reçoivent pour la deuxième édition du Festival Francophone 50+ Colombie-Britannique.

L'événement, qui aura lieu **du 6 au 9 août 2020**, permettra aux participants de s'inscrire à des activités dans quatre volets : Culturel, Mieux-Être, Récréatif et Sportif.



Pour l'occasion, en plus des participants de la région du grand Vancouver, près d'une centaine de participants sont attendus d'autres régions de la Colombie-Britannique et d'ailleurs au Canada.




OBJECTIFS DU PROGRAMME D'HÉBERGEMENT



Le programme d'hébergement à domicile invite les résidents de Coquitlam et de sa région immédiate à héberger des participants au Festival Francophone 50+ C.-B. **pour une période maximale de trois (3) nuitées.**

Ce programme n'engage aucunement l'hôte à nourrir le ou les participants hébergés.

Par l'entremise du programme d'hébergement à domicile, l'AFRACB et la SFM visent à atteindre les objectifs suivants :




-  Permettre aux participants de profiter pleinement de l'accueil et de la chaleur humaine des citoyens de notre région et des environs ;
-  Combler le manque d'hébergement à prix modique et ainsi contribuer à maximiser le nombre de participants au Festival ;
-  Héberger un minimum de 40 % des participants de l'extérieur, inscrits au Festival, dans des résidences privées et à jumeler un hôte et un participant selon les infrastructures et les besoins de chacun dans un contexte interfamilial et/ou intergénérationnel.

TARIFS ÉTABLIS

Afin d'assurer l'uniformité et l'équité, tant pour les hôtes que pour les participants au programme, le comité organisateur du FF50+CB fixe les tarifs à **25 \$ par chambre par nuitée, autant en occupation simple que double**). **Aucun dépôt de garantie ou d'acompte ne peut être exigé** par les hôtes.




DISPONIBILITÉ DES FORMULAIRES D'INSCRIPTION

Tous les formulaires d'inscription sont disponibles sous trois (3) formats :






-  En papier par la poste ou au bureau du Festival ;
-  Formulaire en ligne dans la section « Inscription » du site internet www.ff50plus.ca ;
-  Fichier PDF pour impression.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES HÔTES

Afin d'assurer une expérience agréable à l'ensemble des participants et visiteurs, le FF50+CB s'est doté de critères de sélection des hôtes. Par conséquent, le fait de soumettre une demande pour devenir hôte ne garantit pas que des participants vous seront assignés si vous ne rencontrez pas les critères suivants à la satisfaction du comité :





-  Avoir des infrastructures adéquates et salubres déjà en place lors de l'application ;
-  Avoir la capacité d'accueillir les participants ;
-  Avoir une bonne réputation.

RESPONSABILITÉS DES HÔTES

-  Compléter et soumettre le formulaire prescrit par le comité du FF50+CB ;
-  S'engager à respecter les tarifs établis par le FF50+CB et à recueillir le paiement du ou des participant(s) ;
-  Fournir au minimum : une chambre, un lit, des serviettes fraîches, des draps propres, un oreiller par personne et des couvertures pour toute la durée du séjour du/des participant(s) ;
-  Dégager le FF50+CB, l'AFRACB, la SFM, leurs bénévoles et employés de toutes responsabilités (accident, blessure, bris, vol, ou autre) qui pourraient survenir sur la propriété de l'hôte pendant toute la durée du séjour, même s'il s'étend au-delà des dates du Festival ;
-  Consulter la programmation du Festival francophone 50+ C.-B. et reconnaître les horaires potentiels des participants.





NOTE : Le fait de soumettre une demande de participation par l'entremise du formulaire ne garantit pas la location.

RESPONSABILITÉS DU/DES PARTICIPANT(S)

-  Compléter et soumettre le formulaire prescrit par le comité du FF50+CB ;
-  S'engager à respecter et payer à l'hôte les tarifs établis par le FF50+CB ;
-  Dégager le FF50+CB, l'AFRACB, la SFM, leurs bénévoles et employés de toutes responsabilités (accident, blessure, bris, vol, ou autre) qui pourraient survenir sur la propriété de l'hôte pendant toute la durée du séjour, même s'il s'étend au-delà des dates du Festival ;
-  Respecter qu'aucun animal de compagnie ne soit accepté sans l'approbation préalable de l'hôte.




NOTE : Le fait de soumettre une demande de participation par l'entremise du formulaire ne garantit pas un accès à l'hébergement. Le FF50+CB confirmera la disponibilité de l'hébergement dans les plus brefs délais.

RESPONSABILITÉS DU FF50+CB

-  Établir les règlements, tarifs, critères de sélection et exigences du programme d'hébergement à domicile ;
-  Traiter les demandes des hôtes et se réserver le droit de les accepter ou non basé sur les critères de sélection ;
-  Traiter les demandes des participants et se réserver le droit de choisir les hôtes selon les critères énoncés ;
-  Selon les informations fournies par les hôtes et les participants, et dans la mesure du possible, jumeler un hôte et un/des participant(s) et fournir à chacun les coordonnées de l'autre.

DÉGAGEMENTS

Le FF50+CB, l'AFRACB, la SFM ainsi que leurs bénévoles et employés ne seront pas tenus responsables des :

-  Dommages ou bris aux propriétés et effets personnels de l'hôte ni du participant ;
-  Blessures ou autre subis par l'hôte ou le participant pendant le séjour ;
-  Paiements dus par le participant à l'hôte.